

CERTIFICAT

La soussignée, Manon BEI-ROLLER, bourgmestre de la commune de Dippach, certifie par la présente qu'une autorisation de bâtir plus amplement décrite ci-dessous a été délivrée en date du 28 mars 2022 conformément aux dispositions réglementaires actuellement en vigueur.

Numéro de l'autorisation : 74 / 2020

Objet de l'autorisation : Construction de 4 maisons unifamiliale en bande.

Nom et adresse du requérant : Millebirg s.a.
Z.I. Rohlach
L-5280 Sandweiler

Localisation de la construction : 15, 17, 19, 21, rue Schuppkaul
(Lot 4.8 & 4.9 & 4.10 & 4.11 du PAP
"Millebiërg")
L-4977 Bettange-sur-Mess
Num. cad. 708 / 2506, 708 / 2507, 708 / 2508,
708 / 2509
Sect. B de Bettange-sur-Mess
Commune de Dippach

Le public peut prendre inspection à la maison communale des plans afférents appartenant à l'autorisation de construire, pendant le délai durant lequel l'autorisation est susceptible de recours.



La bourgmestre,
Manon BEI – ROLLER

Le présent certificat est à afficher par le maître de l'ouvrage aux abords du chantier, de manière aisément visible et lisible à partir de la voie publique par les personnes intéressées.